

DÉCLARATION EN FAVEUR DE LA FAMILLE

La déclaration en faveur de la famille se veut un outil de sensibilisation et de mobilisation des acteurs du milieu afin de valoriser la conciliation travail-famille. L'objectif est d'atteindre un équilibre entre les responsabilités familiales et professionnelles des citoyennes et citoyens de la MRC des Maskoutains.

Le faible taux de natalité, le vieillissement de la population et la pénurie de main-d'œuvre ont pour effet d'interpeller le monde municipal. De surcroît,

les valeurs de la génération montante et la monoparentalité, combinées à l'apparition des couples à double carrière nécessitent une prise en compte des contraintes qui en découlent. La croissance du travail atypique et le rôle de plus en plus important des aidants naturels auprès des aînés et des personnes handicapées justifient de mettre en œuvre des mesures concrètes qui favorisent l'équilibre entre les responsabilités familiales et professionnelles.

En reconnaissant que la conciliation travail-famille relève d'abord de la responsabilité des parents, la MRC des Maskoutains s'engage à promouvoir les principes suivants :

- La famille et la parentalité sont au cœur de nos préoccupations;
- L'équilibre entre les responsabilités professionnelles et familiales des citoyennes et des citoyens contribue à une meilleure qualité de vie;
- La non-discrimination dans l'évolution professionnelle des parents et des aidants naturels vise l'égalité entre les femmes et les hommes;
- L'équilibre de vie rime avec efficacité économique et population en santé.

La MRC des Maskoutains, en signant cette déclaration, témoigne publiquement de sa volonté de poursuivre ses efforts en faveur de la famille et de la parentalité.

Signature du préfet :

Francine Morin

Adoptée par le conseil des maires du 8 février 2012.

Lieu :

St-Hyacinthe

